

Séance du 02 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le deux septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire.

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGE, CAMPOS, CAPDEVOLLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, MALABAT, PEYROULET, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absents ayant donné procuration : ****

Absents excusés : M. CUYALA-PROVENCE, M. LENOIR

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

oo

Objet : Les Finances : Décision modificative 2022 - N° 1

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à des modifications de crédits :

BUDGET PRINCIPAL

Section Investissement

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
1336 : Autres fonds	3 159 €		
020 : Dépenses imprévues	-24 959 €		
2188-13 : Autres immobilisations	2 300 €		
2313-13 : Travaux	19 500 €		
TOTAL	0 €		0 €

BUDGET CIMETIERE

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
7093 : Rétrocession	1 628 €	7015 : Ventes	1 628 €
TOTAL	1 628 €		1 628 €

BUDGET CLOS LABOURIE

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
605 : Charges à caractère général	8 388 €	7015 : Ventes	8 388 €
TOTAL	8 388 €		8388 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette modification.
Pour copie conforme certifié exact.

Le Maire,

Bernard PEYROULET



NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	21	21

CONVOCAZION	
Date :	29/08/2022
Affichage :	29/08/2022